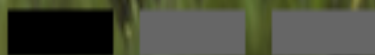


REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.3 (2021) n°7 – 3^{ème} trimestre
du 30 septembre 2021

ISSN 2707-8604





Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication :
Dr Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maître de Conférences

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél :
(+225) 0102 84 10 79
(+225) 0708 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Dr Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maître de Conférences

Rédacteur en chef : Dr Djama Ignace ALLABA, Maître de Conférences

Rédacteur en chef Adjoint : Dr Meless Siméon AKMEL, Maître de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TRO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Dr Irafiala TOURE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Diamoï Joachim AGBROFI, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Meless Siméon AKMEL, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Obou Mathieu TCHETCHE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Imourou Abou BAKARI, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Djama Ignace ALLABA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Meless Siméon AKMEL, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Gnabro Robert LOBA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Brahima COULIBALY, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Djibli Vincent DIBI, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maître-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maître-assistant, Université Alassane Ouattara

NOTES AUX CONTRIBUTEURS

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial	7
------------------------	----------

Anglais

MIHAM Koffi : Identity Shift in Mark Twain's <i>Huckleberry Finn</i> and <i>Puddn'head Wilson</i>	8-25
--	------

Communication

AKÉ Affoué Hélène /Ahoussi Hiba Judith : Hygiène hospitalière : une représentation sociale mal perçue	26-42
--	-------

OUATTARA Katia : Influence du comportement des stars et réputation des marques sur le marché africain : cas de la Côte d'Ivoire	43-60
--	-------

Espagnol

N'DRE Charles Désiré : Problemática de la mulatez en Ortiz y Senghor: una aproximación al sujeto transcultural/poscolonial	61-76
---	-------

Géographie

YÉO Siriki / YOMAN N'Goh Koffi Michael / YÉO Yakatienguelpou / DJAKO Arsène : La vulnérabilité de l'agriculture face à l'essor de l'activité minière dans le Hambol (centre-nord de la Côte d'Ivoire)	77-95
---	-------

Philosophie

DANGO Adjoua Bernadette : Syllogisme juridique et logique floue	96-107
--	--------

Sociologie

NASSI Karl Martial : Trajectoires résidentielles et identités des habitants de Zoundja et de Kanzounkpa à Abomey-Calavi : question de gentrification ?	108-127
---	---------

N'DRI Kouamé Abou / VANGA Adja Ferdinand / OURA Kan Constant : Normes socioculturelles et contraintes de déclaration des naissances chez les peulhs du Département de Korhogo (Côte d'Ivoire).....	128-139
---	---------

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Directeur de publication

**LA VULNÉRABILITÉ DE L'AGRICULTURE FACE À L'ESSOR DE L'ACTIVITÉ
MINIÈRE DANS LE HAMBOL
(CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE)**

**THE VULNERABILITY OF AGRICULTURE IN THE FACE OF THE GROWTH OF
MINING ACTIVITY IN THE HAMBOL
(CENTRAL NORTH OF COTE D'IVOIRE)**

YÉO Siriki

Docteur géographe
Université Alassane Ouattara (UAO)
Courriel : yeodekobaf3@gmail.com

YOMAN N'Goh Koffi Michael

Maître-Assistant
Université Alassane Ouattara (UAO)
Courriel : yace.yoman@gmail.com

YÉO Yakatienguelpou

Docteur géographe
Université Alassane Ouattara (UAO)
Courriel : yakino30@gmail.com

DJAKO Arsène

Géographe, Professeur Titulaire
Université Alassane Ouattara (UAO)
Courriel : djakoarsene@yahoo.fr

Résumé

Les activités minières dans la région du Hambol portent sur l'exploitation du diamant, de l'or mais aussi des carrières de sable et de granite. Ces activités ont débuté par l'extraction du diamant à Tortiya. Depuis le début de la crise militaro-politique de 2002, l'orpaillage se développe dans la région et procure des revenus substantiels aux exploitants. L'essor des activités minières impacte le système économique basé sur l'agriculture. L'objectif de cette contribution est de montrer la situation de vulnérabilité à laquelle l'agriculture est exposée dans la région du Hambol du fait des activités minières clandestines. L'approche méthodologique adoptée pour mener cette étude est basée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain. L'enquête a été réalisée entre février 2019 et Août 2020 auprès des agriculteurs et des exploitants miniers. Elle a porté sur 402 personnes interrogées dans treize (13) localités choisies dans la région du Hambol, réparties comme suit : 263 personnes ayant exercées les activités minières et 139 n'ayant jamais travaillé dans les mines. Tous ces acteurs ont été interrogés selon un échantillonnage accidentel. Les principaux résultats stipulent que les activités minières se développent en marge de l'agriculture. Les difficultés du secteur agricole ont fait le lit de l'exploitation minière. Ainsi, les activités d'exploitation minière débauchent les agriculteurs de leurs champs. Cette situation entraîne la vulnérabilité de

l'agriculture à travers non seulement son recul, le manque de la main d'œuvre mais aussi la prolifération des conflits dans la région du Hambol.

Mots clés : vulnérabilité, conflits, activités minières, agriculture, région du Hambol

Abstract

Mining activities in the Hambol region involve the exploitation of diamonds, gold, but also sand and granite quarries. These activities began with diamond mining in Tortiya. Since the onset of the military-political crisis of 2002, gold mining has developed in the region and provides substantial income to farmers. The boom in mining is impacting the agriculture-based economic system. The objective of this contribution is to show the situation of vulnerability to which agriculture is exposed in the Hambol region due to underground mining activities. The methodological approach adopted to conduct this study is based on documentary research and field surveys. A survey was carried out between February 2019 and August 2020 among farmers and mining operators. It involved 402 people interviewed in thirteen (13) selected localities in the Hambol region, broken down as follows: 263 people who have worked in mining and 139 who have never worked in mines. All these actors were interviewed according to an accidental sampling. The main results are that mining activities are developing on the fringes of agriculture. Difficulties in the agricultural sector have given rise to mining. Thus, mining activities poach farmers from their fields. This situation leads to the vulnerability of agriculture through not only its decline but also the proliferation of conflicts in the Hambol region.

Keywords: vulnerability, conflicts, mining activities, agriculture, Hambol region

Introduction

Le secteur minier ivoirien affiche une très bonne santé. La production industrielle de l'or est passée de 1,5 tonnes en 2004 à 12 tonnes en 2012 et à 23 tonnes en 2018 (BROU 2018, p. 2). Parallèlement, les sites d'orpaillage et le nombre des orpailleurs clandestins se sont accrus en 2014 avec 429 sites et 500 000 orpailleurs (Ministère des mines 2014 ; YEO S. (2020, p.49). La région du Hambol n'échappe pas à cet essor minier. Sur 258 sites clandestins dans la zone CNO (Centre Nord et Ouest du pays), 27 sites sont officiellement localisés dans cette région avec plus de 35 000 orpailleurs selon la direction départementale des mines du Hambol en 2014. La population des orpailleurs était évaluée à 23 400 individus sur la période 2018-2019 (Géo-Mine Mag N°3, p. 15). L'orpaillage clandestin y subsiste malgré les mesures de répressions mises en œuvre par l'État ivoirien à partir 2014. L'activités minières clandestines est devenue un fléau à stopper (Konan K. H. et al., 2017, p. 109). Cependant, cette situation impacte le système économique traditionnel de la région basée sur l'agriculture. En plus de

l'agriculture, ces activités attirent les populations rurales car étant devenues une alternative économique (Konan K. H., 2019, p. 107) et plus rémunérative que l'agriculture. Ce qui porte atteinte au système traditionnel de la région. Mais, l'attractivité pour l'orpaillage reste temporaire et circonstancielle. Dans un contexte où l'orpaillage reste illégal en Côte d'Ivoire, les personnes qui le pratiquent sont obligées de mener cette activité dans la clandestinité. Les paysans orpailleurs suivent le rythme des déplacements abandonnant les terres inexploitables et les plantations parfois détruites. Cette situation maintient l'agriculture et les agriculteurs dans un état de fragilité (Lallau B., 2008, p. 180). Comment le développement des activités minières clandestines dans la région du Hambol est-il un facteur de vulnérabilité de l'agriculture dans cette partie de la Côte d'Ivoire ? Cette recherche vise à montrer la situation de vulnérabilité à laquelle l'agriculture est exposée dans la région du Hambol du fait des activités minières clandestines. De façon spécifique, elle se veut faire le diagnostic des activités minières et agricoles, évaluer les effets induits de l'exploitation minière sur la population agricole et de montrer le niveau d'exposition de l'agriculture à la vulnérabilité dans la région du Hambol.

1. Matériels et méthode

1-1. Présentation de la zone d'étude

La région du Hambol fait partie des 31 régions de la Côte d'Ivoire et est composée de trois départements. Ce sont : Katiola le chef-lieu, Dabakala et Niakaramadougou. Avec une superficie de 19 122 km², la région du Hambol est située au centre Nord du pays. Elle est délimitée au nord par les régions du Poro et du Tchologo, au sud par les régions du Gbêkê et de l'Iffou, à l'est par les régions du Bounkani et du Zanzan et à l'ouest par la région du Béré. Sa population était de 429 977 habitants d'après le RGPH (recensement général de la population et de l'habitat) 2014. Cette région est située dans le domaine de savane à un climat tropical humide.

Carte 1 : Présentation de la région du Hambol



Source : CNTIG, 2011

Réalisation : Yéo Siriki, 2020

1-2. Méthode

L'approche méthodologique adoptée pour cette étude est basée sur la documentation et les enquêtes de terrain. La documentation dans son ensemble nous a permis de cerner les contours du sujet notamment le développement des activités minière et leurs incidences sur l'agriculture. L'enquête de terrain, quant à elle, a permis de parcourir certaines localités de la région du Hambol. Les principales questions adressées aux enquêtés sont relatives à la fréquentation des sites miniers, la typologie de la main d'œuvre, aux productions agricoles et les différents conflits auxquels sont confrontés les paysans. Au total, 402 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette étude dans les treize (13) localités de la région du Hambol. Ils sont répartis comme suit : 263 personnes exerçant ou ayant exercées les activités minières et 139 n'ayant jamais travaillé dans les mines. Tous ces acteurs ont été interrogés selon un échantillonnage accidentel qui consiste à choisir le premier sujet qui correspond aux critères sus indiqués, puis un deuxième et ainsi de suite.

1-3. Outils

Les données recueillies à partir des recherches ont fait l'objet de traitement manuel et informatique. Elles ont permis la réalisation de carte avec le logiciel QGIS, de tableaux et de graphiques avec Excel. Le plan de ce travail s'articule autour de trois parties. La première fait le diagnostic des activités minières et agricoles dans la région du Hambol, le seconde montre les effets induits de l'exploitation minière sur la population agricole et enfin la troisième analyse la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouve l'agriculture dans la région du Hambol.

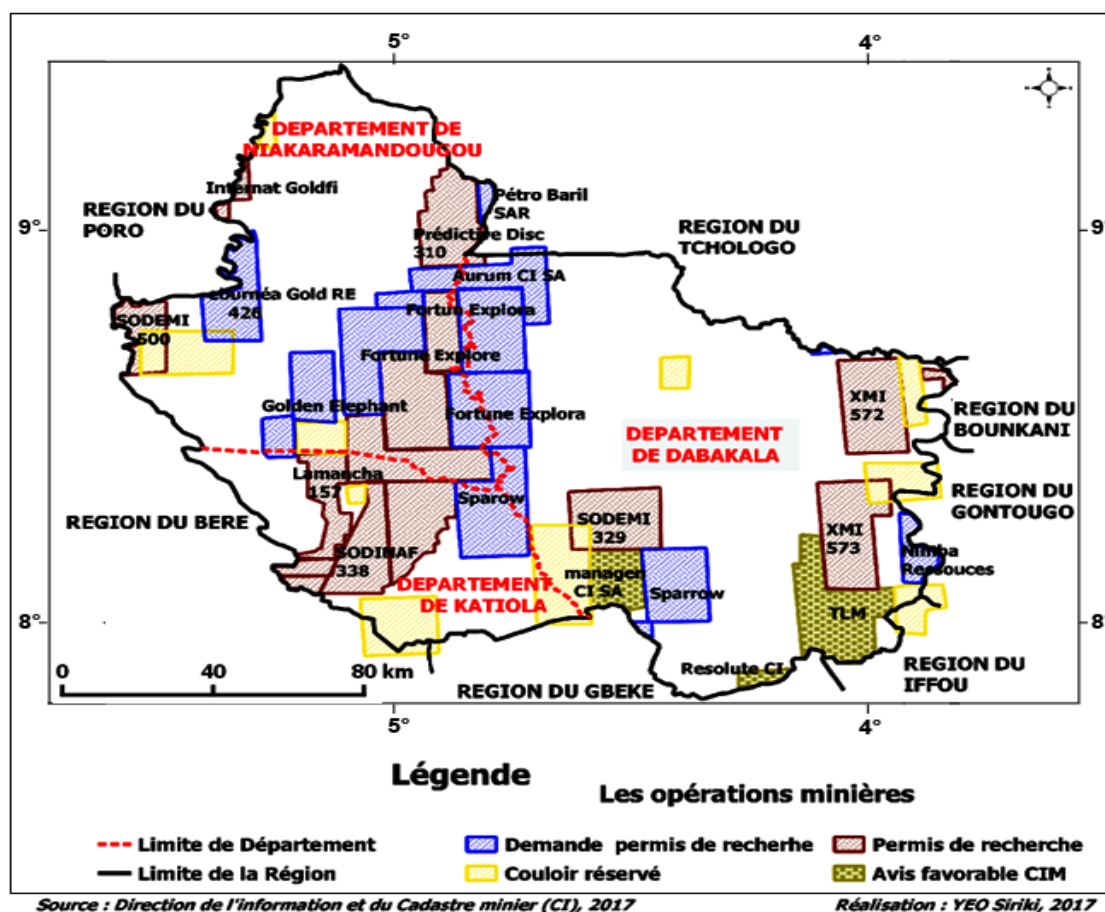
2. Résultats et discussion

2.1. Le diagnostic des activités minières et agricoles dans la région du Hambol

2.1.1. Des activités minières en plein essor

Les activités minières connaissent un développement dans la région du Hambol depuis la décennie de la crise militaro-politique entre 2002 et 2011. La carte 2 présente les compagnies minières du Hambol depuis Janvier 2017.

Carte 4 : Les opérations minières du Hambol



La carte 2 présente les opérations minières dans le Hambol. La SODEMI et de nombreuses compagnies minières internationales telles que FORTUNE EXPLORA, SPARROW, GOLDEN ELEPHANT ont émis des demandes de permis de recherche. Certaines à l'image de SODINAF, XMI, SODEMI ont déjà obtenu les permis d'exploration. C'est ce qui justifie les recherches entreprises par la SODINAF à Darakokaha où les échantillons en attente d'être analysés sont entreposés dans un magasin à Darakokaha. D'autres compagnies beaucoup plus avancées ont l'avis favorable du CIM, c'est le cas de XTL et de MANAGER CI SA. Des couloirs sont réservés à l'orpaillage mais sous sa forme organisée. Outre les compagnies minières industrielles, des exploitations semi-industrielles et artisanales existent. Ainsi, 65% des populations enquêtées dans cette région ont déjà exercé une activité minière et seulement 35% n'en ont jamais pratiquée. Ces proportions montrent la place que les activités minières occupent dans la vie des populations de la région (YEO S. 2020, p. 104).

2.1.2. Le recours à la main d'œuvre infantile dans les travaux champêtres

L'une des conséquences de la raréfaction de la main d'œuvre consécutive à l'activité minière est l'utilisation des enfants. Ils sont une alternative à la raréfaction de la main d'œuvre agricole (photo 1).

Photo 1 : Des adolescents en plein sarclage dans un champ de riz à Tortiya



Source : Yéo Siriki, Septembre 2019

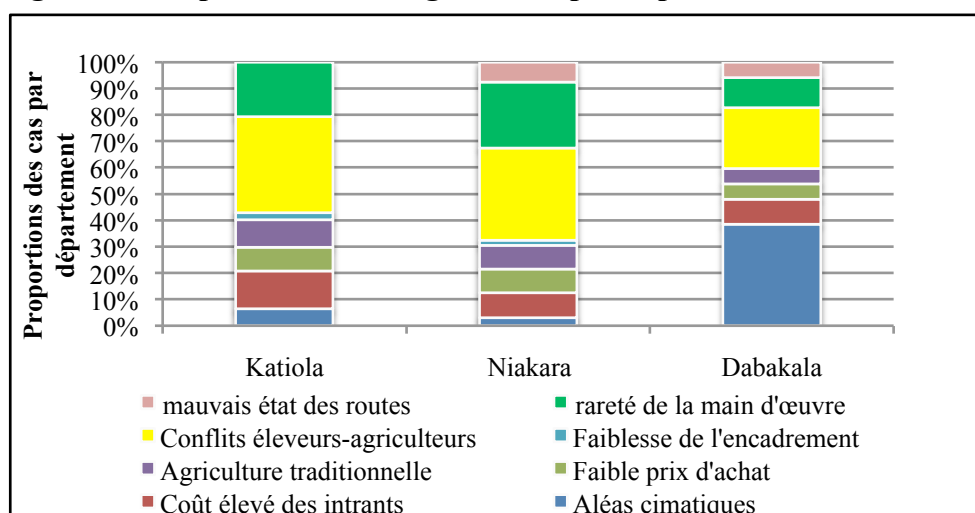
Les enfants que présente la photo 1 sont tous des écoliers. Pendant les week-ends, les congés et les vacances, ils aident leurs parents auprès desquels ils apprennent les travaux champêtres. Ils forment des groupes de travail et mettent en place une organisation qui les amène à travailler tour à tour dans les champs des différents membres du groupe. Ils exécutent certains travaux champêtres à la mesure de leurs capacités d'autant plus que leur très jeune âge et leur

fragilité les excluent des travaux pénibles et dangereux. Dans la plupart des cas, on les retrouve dans les activités de sarclage. Le coût de la journée de travail est négocié entre 750 F CFA et 1000 F CFA. Ces adolescents constituent une main-d'œuvre d'appoint qui vient résoudre quelques fois le besoin provoqués par la rareté de la main-d'œuvre des adultes selon les propos des paysans qui louent leur service. L'essor des activités minières a une incidence sur les populations dans la région du Hambol. En effet, l'exploitation des ressources minières constitue un facteur d'attraction qui désorganise les systèmes agricoles traditionnels M.L. DIALLO (2009, p.5) et son importance entraine l'abandon des plantations au profit des mines jugée plus rémunératrice.

2.1.3. Une agriculture prospère mais en difficulté

L'agriculture du Hambol, malgré l'intervention de l'État et des structures d'encadrement reste confrontée à de réels problèmes. Ceux-ci constituent des obstacles au décollage économique véritable de la région. Par ailleurs, la recrudescence des conflits à l'échelle de la région constitue une réelle menace pour l'agriculture. Cette étude révèle que les conflits agriculteurs éleveurs dominent de loin avec 64% des cas, viennent suite les conflits entre les exploitants miniers avec 30% des cas. Les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers sont les plus faibles et ne représentent que 6% des cas de conflits. La figure 1 met en exergue les difficultés qui entravent l'économie agricole à l'échelle des départements du Hambol.

Figure 1 : Les problèmes de l'agriculture par département dans le Hambol



Source : Enquêtes personnelles 2020-2021

La figure 1 montre que les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée diffèrent d'un département à un autre et ne se pose pas avec la même acuité.

Les conflits les plus importants sont ceux qui opposent éleveurs et agriculteurs. Dans le département de Katiola, ils représentent 36,36% des cas, contre 35% à Niakaramadougou et 23,07% à Dabakala. Vient ensuite la rareté de la main d'œuvre et les aléas climatiques particulièrement dans le département de Dabakala. Dans toutes les localités les enquêtes mentionnent des dégâts de cultures causés par les bovins. La prépondérance des conflits agriculteurs-éleveurs résulte de la promiscuité des deux activités. Les espaces de pâturages sont devenues exiguës non seulement à cause de l'extension des parcelles agricoles mais aussi la présence des activités minières. Toutes ces situations favorisent les pressions foncières alors qu'il n'existe pas de couloirs de transhumance bien définis. Ainsi, la difficile cohabitation des deux activités crée des frictions entre ces deux types d'acteurs. D'où l'importance numérique des cas de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs. À l'exception de Nikolo, tous les cas de conflits se rapportent aux dégâts de cultures soit 35% des conflits. L'attrait qu'exercent les activités minières sur la population agricole met à mal l'agriculture à travers la main d'œuvre agricole qui se raréfie S. YEO (2020 p.196). Cette situation concorde avec les études de D. GOH (2016, p. 35) qui a précisé que le développement de l'exploitation artisanale de l'or à caractère illicite apparaît comme l'une des conséquences de la mévente des produits agricoles traditionnels.

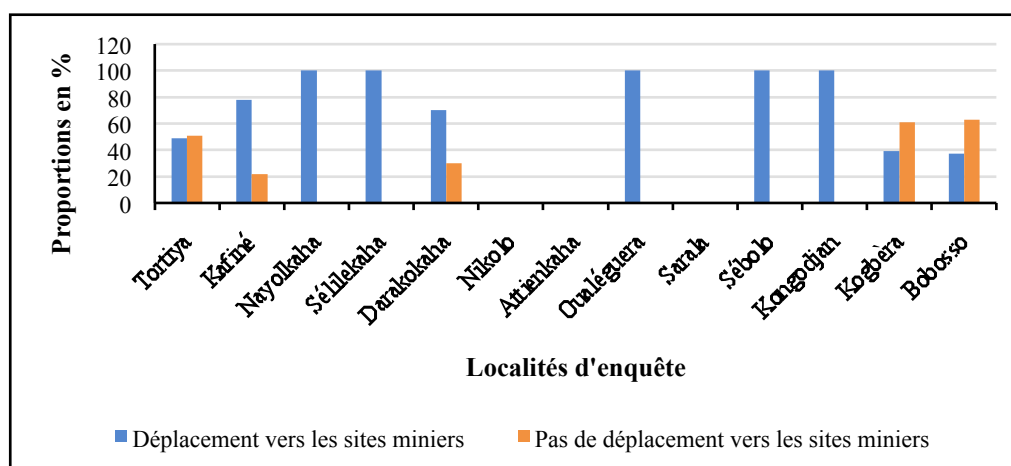
2.2. Les effets induits de l'exploitation minière sur la population agricole

La population agricole est influencée par les activités d'exploitation minière. Cette situation se ressent non seulement par la raréfaction de la main-d'œuvre agricole, sa mobilité, mais aussi par les problèmes fonciers et la multiplication des conflits dans le Hambol.

2.2.1. Une convergence de la main-d'œuvre agricole vers les sites miniers

Les activités minières entraînent la mobilité des exploitants d'un site à un autre selon l'attraction du filon aurifère. Pourtant, les exploitants miniers sont pour la plupart des agriculteurs à la recherche de revenus complémentaires. Il se pose donc le problème de la gestion simultanée du temps accordé à ces deux activités. Les enquêtes révèlent que 55% des exploitants miniers se sont déplacés vers d'autres sites, alors que 45% ne se sont pas déplacés. Ainsi, la majorité des exploitants entreprennent des migrations vers d'autres sites au fur et à mesure que les gains de minerais se raréfient dans les sites. Cette vue générale cache des spécificités à l'échelle des villages enquêtés comme l'indique la figure 2.

Figure 2 : Mobilité des exploitants miniers dans les localités d'enquête du Hambol



Source : Enquêtes personnelles, 2019-2020

À l'analyse de la figure 2, on remarque que la proportion des migrants varie selon les localités d'enquêtes. Les localités où les déplacements sont importants sont Nayolkaha, Sélilekaha, Oualéguera, Sébolo et Kongodjan. Cette situation s'explique par l'absence de sites miniers dans ces villages. En revanche, les autres localités enregistrent des mouvements relativement importants. Il s'agit de Kafiné 78%, de Darakokaha 70% des exploitants miniers, Tortiya 49% ; 39% à Kogbèra et 37% à Bobosso. En effet, à Kafiné et Darakokaha, de nombreux sites clandestins existent. Les exploitants se déplacent en fonction de la richesse aurifère de ces sites. Lorsqu'un site produit beaucoup d'or, il attire les exploitants. C'est ce qui explique ces parts de plus de 70%. Quant à Tortiya, site diamantifère, moins de 50% des ménages vont vers d'autres sites. La situation est similaire à Kogbèra et Bobosso avec une faible proportion des personnes qui se déplacent.

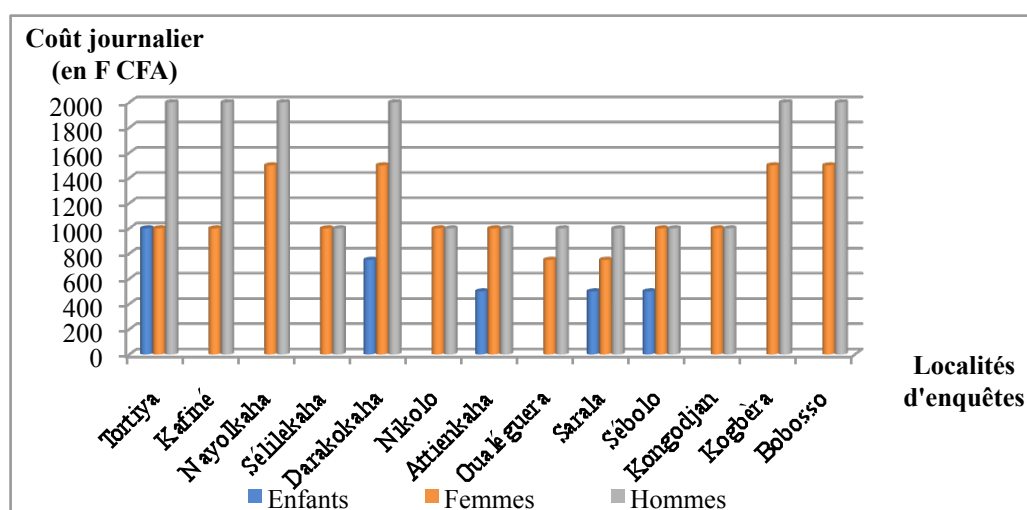
Par ailleurs, c'est dans les localités abritant des sites miniers qu'on relève l'absence de déplacements. Ainsi, Bobosso 63% des ménages qui n'ont pas fait de déplacement vers d'autres sites miniers dans le cadre des activités minières. Kogbèra et Tortiya ont respectivement 61% et 51% et seulement 30% à Darakokaha et 22% à Kafiné. Les fortes proportions à Bobosso et Kogbèra s'expliquent par deux facteurs. Le premier tient dans la richesse aurifère de ces localités et le second trouve son explication dans l'organisation de l'orpaillage avec une forte implication des pouvoirs coutumiers dans la gestion et la conduite de l'activité. Les exploitants ne voient plus la nécessité d'aller vers d'autres sites. S'agissant de Tortiya, camp minier, le diamant est plus rémunérateur que l'or. C'est pourquoi 51% des ménages préfèrent rester à proximité des sites d'extraction du diamant. Un gramme d'or coûte en moyenne 20 000 FCFA alors qu'un carat de diamant qui équivaut à 0,2 gramme peut s'évaluer entre 300 000 et 700 000 FCFA selon les caractéristiques de la pierre précieuse.

Néanmoins, la rareté du diamant a poussé 49% des ménages touchés par les mines à s'orienter vers l'orpaillage surtout avec le boom que connaît cette activité depuis les années 2003 et 2004. Ces résultats sont similaires à ceux de D. GOH (2016, p. 31) pour qui, la première conséquence négative au plan économique est l'abandon de l'agriculture au profit de l'orpaillage. Cette situation provoque l'inflation des prix des denrées alimentaires.

2.2.2. La raréfaction de la main d'œuvre agricole et le coût des prestations agricoles

La mobilité des exploitants vers les sites miniers a une incidence sur la disponibilité et le coût de la main d'œuvre agricole. Cette situation est mise en évidence par la figure 3.

Figure 3 : Répartition du type et des coûts de la main-d'œuvre agricole par localités d'enquête



Source : Enquêtes personnelles, 2019-2020

De l'analyse de la figure 3, il ressort que la main-d'œuvre infantile ou main-d'œuvre d'appoint est présente à Tortiya, Darakokaha, Attienkaha, Sébolo et Sarala. Mais les coûts sont aussi variables d'une localité à l'autre de la région en allant entre 500 F et 1000 FCFA. Les localités de Tortiya, de Darakokaha et Kogbèra ont les plus fortes rémunérations journalières des enfants. C'est aussi dans ces localités qu'on trouve des sites miniers les plus attractifs. Les activités diamantifères et l'orpaillage attirent la population agricole et parviennent même à débaucher certains agriculteurs de leurs champs à cause des revenus importants qu'elles rapportent. Plus la mine est productive, davantage elle attire les exploitants et moins importante devient la main-d'œuvre agricole. L'orientation de la main-d'œuvre agricole vers les mines suscite le problème de l'entretien des parcelles agricoles. La loi de l'offre et de la demande aidant, on assiste au coût élevé des travaux exécutés par les adolescents avec une rémunération journalière de 1000 F CFA à Kogbèra et souvent négociée

à 750 F CFA à Tortiya et Darakokaha. Le coût de la prestation agricole induit par la raréfaction de la main d'œuvre observée dans la région du Hambol est similaire à la situation observée au Burkina Faso. En effet, A. K. NAMA (2016, p. 36) qui révèle que la hausse du coût de la main-d'œuvre selon 97% des producteurs enquêtés est imputable à l'ampleur qu'a prise l'orpaillage dans ce pays. L'orpaillage est ici indexé à travers deux de ses corollaires, à savoir la diminution de disponibilité de la main-d'œuvre et le coût d'opportunité de l'orpaillage par rapport au coton.

2.3. Le niveau d'exposition de l'agriculture à la vulnérabilité dans la région du Hambol

2.3.1. Des activités agricoles en recul

La course effrénée des populations vers les sites miniers a un impact sur l'extension des superficies mises en culture par les paysans comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 : Réduction des superficies agricoles chez les agriculteurs exploitants miniers

Localités d'enquête	Réduction de superficies agricoles		Pas de réduction de superficies agricoles		Effectifs des exploitants miniers	
	Effectifs	Parts (%)	Effectifs	Parts (%)	Effectifs	Parts (%)
Tortiya	40	24	128	76	168	100
Kafiné	9	39	14	61	23	100
Nayolkaha	2	100	-	-	2	100
Sélilekaha	2	100	-	-	2	100
Darakokaha	14	47	16	53	30	100
Nikolo	-	-	-	-	-	-
Attienkaha	-	-	-	-	-	-
Oualéguera	3	100	-	-	3	100
Sarala	-	-	-	-	-	-
Sébolo	2	100	-	-	2	100
Kongodjan	1	50	1	50	2	100
Kogbèra	8	35	15	65	23	100
Bobosso	7	88	1	12	8	100
Total	88	33	175	67	263	100

Source : Enquêtes personnelles, 2019-2020

L'analyse du tableau 1 montre une réduction des parcelles agricoles chez 33% des exploitants enquêtés du fait de la pratique des activités minières, alors que 67% n'ont pas subi une diminution des espaces agricoles. Toutes les localités influencées par les activités d'exploitation minière, à l'exception de Nikolo, Attienkaha et Sarala, ont subi des baisses de superficies agricoles. Seulement, cette réduction varie selon les localités d'enquêtes. En effet,

tous les exploitants de Nayolkaha, de Sélilekaha, Oualéguera et Sébolo ont enregistré des réductions des superficies agricoles. Par contre, à Bobosso 88% des exploitants ont réduit leur parcelles agricoles, 50% à Kongodjan, 47% à Darakokaha, 39% à Kafiné, 35% à Kogbèra et 24% à Tortiya. Selon l'étude réalisée dans le village de Fodio par K. H. Konan (2019, p. 30-31), l'activité de l'orpaillage pratiquée principalement en milieu rural est une vraie menace pour l'agriculture familiale. Dans cette localité, 41% des exploitants en général qui ont réduit les superficies. Par contre 28% ont abandonné définitivement l'agriculture. Seuls 12% d'entre eux ont abandonné certaines cultures en l'occurrence les cultures vivrières pour ne cultiver que les cultures pérennes nécessitant peu d'entretien.

Dans les localités n'abritant pas de site d'exploitation minière où les populations se déplacent dans les sites d'extraction, on observe une réduction des superficies agricoles chez tous les exploitants. En effet, la réduction significative des superficies agricoles du fait des activités minières est perceptible à Nayolkaha, Sélilekaha, Oualéguera, Sébolo et Bobosso. Dans ces villages, tous les agriculteurs qui se sont aventurés dans l'exploitation minière clandestine ont subi une réduction de leurs parcelles agricoles. À Bobosso, villages miniers, tous les agriculteurs ont réduit leurs parcelles de moitié à cause du temps important consacré à cette activité qui est une tradition pour les populations du village. Le développement des activités d'extraction des ressources du sous-sol dans le Hambol entraîne le recul des activités agricoles. Cette situation observée dans le Hambol a été confirmée par K. H. Konan (2019, p. 1) qui relève que dès lors qu'il y a coexistence entre activités minières et agricoles dans une même zone, les premières ont tendance à l'emporter sur les secondes. Le recul des superficies agricoles dans le département de Tingréla est aussi mis en exergue par B. KONE (2017, p. 113), une baisse des superficies agricoles cultivées est observée entre 2013 et 2015 à cause de l'essor de l'orpaillage. Dans une étude menée au Sénégal, B. DOUCOURE (2014, p. 55) malgré les atouts et les potentialités du village dans le domaine de l'agriculture, on relève une forte baisse des activités agricoles liée au développement de l'orpaillage.

2.3.2. La baisse de la production de coton

La cotonculture est l'une des filières agricoles les plus importantes de l'économie du Hambol. Depuis la libéralisation de la filière cotonnière, la CIDT n'est plus la seule structure d'encadrement des paysans sur le terrain. Elle est accompagnée par de nombreuses structures comme ANADER, COIC, SECO, IVOIRE COTON. Elles œuvrent pour le développement de la filière coton. Toutes ces structures ont emblavé en plantations villageoises en 2014 une superficie de 38 751 ha de coton. La production enregistrée pour ces 38 751 ha est de 52

768,37 tonnes (CIDT Niakara, 2016). Cette production est en baisse en 2020. Parmi les causes de cette régression figure le développement des activités d'orpaillage. Les résultats de cette étude concordent avec celle menée dans le département de Tingréla. En effet, B. KONE (2017, p. 113) fait remarquer une baisse continue de la production cotonnière à cause de la réorientation des paysans vers l'activité d'orpaillage. Cette situation est aussi confirmée par A. K. NAMA (2016, p. 25) au Burkina Faso pour qui les principaux facteurs qui ont été évoqués suivant des fréquences de 38%, 34% et 16% comme facteurs expliquant les baisses de production des groupements des producteurs de coton sont respectivement l'orpaillage, la pluviosité et les impayés externes et internes. Le coût de production du coton n'est toujours pas à l'avantage des producteurs. Le tableau 2 permet de comprendre la régression de la culture du coton dans le Hambol.

Tableau 2 : Estimation des coûts de production d'un hectare de coton

Activités	Ressources	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Préparation	Pulvérisateur	1	40 000	40 000
	Herbicide (Fanga)	1	6 000	6 000
Labour	Tracteur ou attelée	1	40 000	40 000
Semi	Main d'œuvre familiale	-	-	-
	Main d'œuvre à rémunérer	10	1 000	10 000
Sarclage	Main d'œuvre familiale	-	-	-
	Main d'œuvre à rémunérer	20	1 000	20 000
Épandage engrais	NPK	4	14 500	58 000
	Urée	1	13 000	13 000
Traitement	Membre de la famille	-	-	-
	Régulateur de croissance (Pix)	1	3 600	3 600
Récolte	Main d'œuvre familiale	-	-	-
	Main d'œuvre à rémunérer	63	1 000	63 000
Transport	En groupe (communauté)	-	-	-
Vente	En groupe (communauté)	-	-	-
Total		-	-	253 600

Source : Enquêtes personnelles, 2019-2020

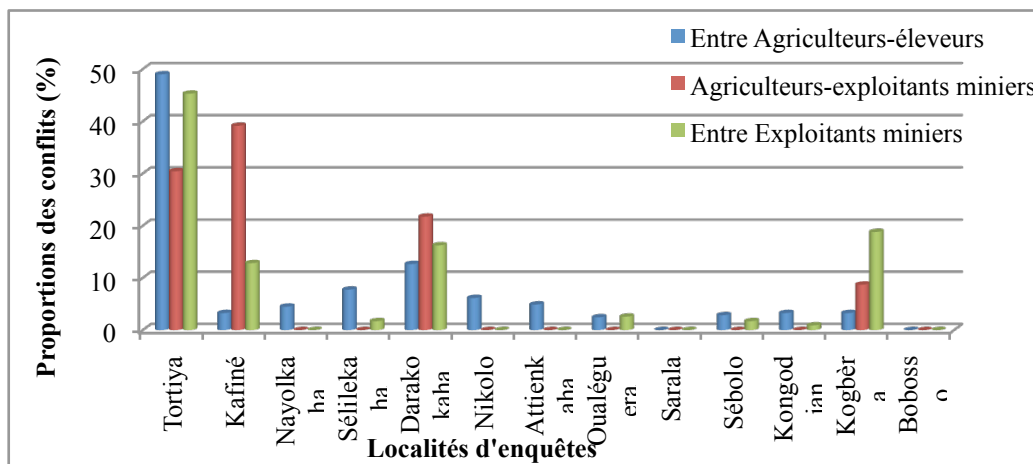
Le tableau 2 présente le coût de production d'un hectare de coton dans le Hambol. Cette estimation prend en compte toutes les dépenses depuis la préparation de la parcelle jusqu'à la récolte. Certaines activités de la production peuvent être mises sur le compte de la main d'œuvre familiale. Il s'agit en l'occurrence des semis, du sarclage, de la récolte qui se fait en groupe et à tour de rôle mais aussi le transport vers les lieux de stockage pour la vente. Dans

les conditions optimales, un hectare de coton peut produire 3 tonnes selon le CNRA. Mais dans les conditions climatiques actuelles selon l'agent CIDT de Tortiya, 1 ha de coton produit 2 tonnes voire moins (1,5 tonnes). Le prix du kilogramme de coton pour la campagne 2015-2016 était fixé à 250 F CFA. Si on considère la moyenne de production de 2t/ha, 1 ha de coton fournira au producteur 500 000 F CFA. Après la déduction des charges de production, le producteur peut avoir un revenu net de 246 400 F CFA/ha selon nos estimations. Ce revenu pourra être multiplié par le nombre d'hectare qu'un exploitant est capable d'emblaver. Mais en réalité, des paysans augmentent la quantité des intrants qu'ils prennent auprès des compagnies cotonnières. L'objectif étant de vendre une partie des intrants pour affronter la période de soudure, soit les utiliser pour fumer leurs champs de maïs ou de riz. Les plantations de coton n'étant pas traitées avec soin, les rendements demeurent faibles et ils enregistrent quelques fois des bulletins de paie nuls, voire des impayés. Ainsi, à cause de toutes ces contraintes de production, la culture de coton est en recul dans le Hambol. Cette situation observée dans la région concorde avec les travaux de F. B. MBODJ (2011, p.136) et de N. DIA (2006, p. 40) qui ont mis en relief que la baisse de la rémunération incite les producteurs à la délaissier au profit de l'émigration. Cela se traduit par une diminution considérable de la production et des quantités écoulées.

2.3.3. L'exploitation minière et la multiplication des conflits dans la Hambol

Les activités minières suscitent parfois des tensions dans des milieux ruraux. Les conflits engendrés sont nombreux et se distinguent par leur nature. Les résultats de cette recherche montrent que les conflits agriculteurs éleveurs dominent de loin avec 64% des cas relevés, viennent suite les conflits entre les exploitants miniers. Les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers représentent 6% des cas de conflits. La figure 4 permet de faire une approche à l'échelle des localités d'enquête.

Figure 4 : Répartition des types de conflits par localité d'enquête dans le Hambol



Source : Enquêtes personnelles, 2019-2020

L'analyse de la figure 4 permet de distinguer une variation de la proportion des cas de conflits. Cette variation est fonction du type de conflit et de la localité concernée. Tortiya domine de loin les proportions de conflits dans le Hambol avec 49% des conflits de la région. Darakokaha détient 13% des conflits entre agriculteurs et éleveurs du Hambol. Les autres villages enregistrent des proportions inférieures à 8% à l'exception de Sarala et de Bobosso où des cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas mentionnés. On constate que les villages les plus prolixes en matière de conflits sont ceux qui abritent les plus grands sites miniers du Hambol. La présence des mines augmente les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Les excavations laissées par les exploitants miniers rendent dangereuse la présence des bovins. Les bouviers évitent alors les espaces constituant un danger pour leurs troupeaux. La réduction des aires de pâturages est un facteur de rapprochement des troupeaux vers les espaces cultivés ce qui occasionne inéluctablement des dégâts aux cultures. Cette situation est fréquente dans les localités ayant des sites miniers. Cependant, la faiblesse des proportions de conflits dans certains villages (le département de Dabakala par exemple) ne signifie pas que l'élevage n'y est pas développé. Les bovins appartiennent le plus souvent aux communautés villageoises. Dans ce cas, les dégâts de cultures sont constatés lorsque les animaux échappent au contrôle du bouvier. Souvent, c'est exprès que certains bouviers transhumants dirigent leurs troupeaux vers les plantations puisque les pâturages sont rares voire inexistants en saison sèche. D'autres causent des préjudices aux paysans par méconnaissance de la région. Dans leur déplacement, les troupeaux arrivent subitement sur des champs et occasionnent les dégâts aux cultures. Aussi, les zones minières enregistrent-elles beaucoup plus de conflits entre les agriculteurs et les éleveurs dans le Hambol dans la mesure où de nombreux artisans miniers investissent une partie de leurs revenus issus des exploitations minières dans le secteur de

l'élevage. Lors de la réalisation des enquêtes, 37% des exploitants miniers ont affirmé avoir investi dans le secteur de l'élevage et 43% des exploitants ont investi dans l'élevage des bovins. L'augmentation du cheptel bovin crée le problème des pâturages. Toutes ces situations concourent à la multiplication des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la région du Hambol et les sites d'exploitation minière constituent des pièges pour les animaux du fait de la prolifération des galeries. A Tortiya, ce phénomène se perçoit par le retour des agriculteurs qui étaient partis parce qu'ils n'avaient pas les moyens d'étendre leurs superficies. Ce retour entraîne l'occupation des parcelles qu'ils avaient laissées, voire même des jachères ne leur appartenant pas forcément. La reconquête des jachères et même des bas-fonds, points d'eau ayant servi au lavage du minerai de diamant, réduit considérablement les pâturages. La fréquentation des points d'eau, par les éleveurs et les agriculteurs constituent des sources de conflits entre les deux types d'acteurs comme l'indique YOMAN et al (2016, p.344). Cette situation provoque des dégâts de cultures qui nécessitent des réparations, des dommages que doit payer le pasteur au propriétaire de la plantation.

En revanche, pour ce qui concerne l'analyse des cas de conflits entre agriculteurs-exploitants miniers, il est important de noter leur existence dans toutes les localités qui abritent des sites miniers à l'exception de Bobosso. Les plus importants conflits sont signalés respectivement à Kafiné avec 39%. Tortiya enregistre 30%, Darakokaha 22% et seulement 9% pour Kogbèra. Cette faible proportion des conflits à Kogbèra s'explique par deux faits majeurs. Premièrement, une sécurité est mise en place sur les sites notamment ceux de l'orpaillage par le chef de la mine pour parer à toutes éventualités et intervenir en cas de belligérance. Deuxièmement, les mesures de rationalisation des activités minières en Côte d'Ivoire ont pris forme. Les sites clandestins sont théoriquement fermés, même si les orpailleurs défient les autorités en recolonisant les sites. La photo 2 présente un cas susceptible de générer des conflits entre agriculteurs et exploitants miniers.

Photo 2 : Un verger d'anacardiers dégradé par les exploitants de Diamant à Tortiya



Source : Yéo Siriki, Juin 2019

La chasse aux métaux précieux pousse ainsi les exploitants à s'attaquer aux parcelles détruisant en très peu de temps les cultures. Lorsque le propriétaire est consentant, il n'y a pas de conflit puisqu'il perçoit une compensation financière pour les dommages à lui causer par les clandestins. Mais, lorsqu'il ne consent pas à l'exploitation de son champ, c'est à ce niveau que les difficultés surviennent et donnent naissance à des conflits artisans miniers et agriculteurs favorisant le recours aux forces de l'ordre. Ces différents problèmes sont légions à Kafiné mais aussi à Tortiya. Les cas de conflits entre agriculteurs et exploitants miniers dans le Hambol sont importants numériquement à Tortiya et Niakara. Les conflits entre les exploitants miniers sont exclusivement signalés à Tortiya, Kafiné, Darakokaha et Kogbèra. Ces localités abritent des sites miniers. L'opposition entre les exploitants provient de la gestion des différents gîtes. Les puits d'extraction les plus productifs font l'objet de convoitise de la part des autres exploitants. Ainsi, les conflits entre les exploitants miniers naissent de la gestion des filons les plus productifs. Les villages, à savoir Sélilekaha, Oualéguera, Sébolo et Kongodjan ne sont certes pas des sites miniers, mais ont plutôt subi l'influence des activités minières à cause de la mobilité des exploitants.

Cette étude présente Tortiya comme la localité du Hambol qui enregistre les cas de conflits les plus nombreux. Cependant, à l'échelle du département de Katiola, les conflits entre agriculteurs et éleveurs représentent 49,47% environ la moitié des conflits du département (YEO et al 2019, p. 74). Les conflits sont importants dans les localités abritant les sites miniers. Cette situation dénote de la concentration des activités économiques dans ces localités (S. YEO 2020, p. 320-321). Les conflits entre agriculteurs et exploitants miniers naissent du fait que ces deux catégories de personnes exploitent les mêmes espaces et ressources. L'espace commun partagé par ces deux catégories de personnes est la terre. Les

conflits déclenchent lorsqu'un filon d'or traverse une terre cultivable ou même déjà mise en valeur (YEO et al 2019, p. 79). Il en est de même pour l'eau qui est une ressource indispensable pour le développement des cultures et l'exercice de l'exploitation minière constitue un élément de conflit entre les agriculteurs et les exploitants miniers et entre les agriculteurs eux-mêmes et ce à cause de sa mauvaise gestion. SILUE (2014, p.113) relève que les intérêts divergents autour de l'eau sont inévitablement à l'origine de conflits récurrents entre les usagers.

Conclusion

L'agriculture dans la région du Hambol est influencée par les activités minières. Cette influence se manifeste par la réorientation de la main d'œuvre agricole vers l'extraction des ressources minières. Du coup, la rareté ou l'insuffisance de la main d'œuvre agricole fait monter le coût de la prestation dans les champs. Le temps consacré dans les sites miniers ne permet pas aux agriculteurs de bien préparer les saisons agricoles. Cette situation entraîne par moment le délaissement de certaines parcelles agricoles. Au-delà de toutes ces difficultés, de nombreux conflits naissent dans les campagnes du Hambol du fait des activités minières. Les modes de gestion de ces conflits laissent les victimes sur leur faim. Par ailleurs, on assiste de plus en plus à une résilience entre activités agricoles et activités minières.

Bibliographie

- BROU P., 2018, « Le secteur minier en très bonne santé », in *FRAT-MAT* N° 15 935 du 25 Janvier 2018, 2 p.
- DIA Néné, 2006, « Activités minières et culture cotonnière : l'exemple de la mine d'or de Sabodala au Sud-est du Sénégal », Université Gaston Berger de Saint-Louis, 98 p.
- DIALLO Mouhamadou Lamine, 2009, « Mine d'or et développement durable », EchoGéo [En ligne], mis en ligne le 26 mars 2009, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/11103>.
- DOUCOURE Bakary, 2014, « Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal », in *Afrique et développement*, Vol. XXXIX, No. 2, 2014, pp. 47 – 67
- GOH Denis, 2016, « L'exploitation artisanale de l'or en Côte D'Ivoire : La persistance d'une activité illégale », in *European Scientific Journal January, 2016 edition, vol.12, No.3*, pp. 18-36
- KONAN Kouamé Hyacinthe, KRA Kouadio Joseph, KESSE Blé Adolphe, YEO Donikpoho, 2017 « L'après-orpaillage à Fodio au Nord de la Côte d'Ivoire : entre l'espoir et désillusion » in *ARME, African Review of Migration and Environment* Vol. 1 N° 1 et 2, pp. 107-130.

KONAN Kouamé Hyacinthe, 2018, « De l'agriculture à l'orpaillage : Analyse d'une insécurité alimentaire à Fodio (Nord Côte d'Ivoire) », in *Le Journal des Sciences Sociales* N° 21 – Décembre 2019, pp. 21-44.

KONAN Kouamé Hyacinthe, 2019, « La gestion participative, une solution à l'orpaillage clandestin au nord de la cote d'ivoire », in *riges-uao*, N°7, pp. 105-117.

KONÉ Bassoma, 2017, « Fièvre de l'or et le devenir des activités rurales dans le département de Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) », in *riges-uao*, N° 2 Juin 2017, pp. 108-124.

LALLAU Benoît, 2008, « Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capacités de la gestion des risques », in : *Revue Française de Socio-Economie* N°1, p. 177-198.

MBODJ Faty Binéta, 2011, *Boom aurifère à l'est du Sénégal, l'ouest du Mali et au nord-est de la Guinée : mutations socio-économiques et spatiales d'anciennes marges géographiques et économiques*, Thèse de doctorat de géographie, Dakar, 323 p.

NAMA Abdoul Kader, 2016, *Impacts de l'orpaillage sur la production cotonnière : cas du sud-ouest du Burkina-Faso*, mémoire, Université Polytechnique de Bobo, 62 p.

SILUE Pébanagnanan David (2014), « Barrages hydro-agricoles et conflits d'usage à Korhogo », in *Ahoho-Revue de Géographie du Lardymes* n°12, Université de Lomé, Lomé, pp. 166-171.

YEO Siriki, 2020, *Activités minières et recompositions socio-spatiales dans la région du Hambol*, Thèse de doctorat, Côte d'Ivoire, Université Alassane Ouattara Bouaké, 435 p.

YEO Yakatienguelpou, YEO Siriki, ASSI-KAUDJHIS Joseph P, 2019, « Les conflits liés à l'exploitation agricole et minière dans le département de Katiola (Côte d'Ivoire) », in *riges-uao*, Numéro spécial janvier 2019, pp. 71-84.

YOMAN Michaël N'GOH Koffi, Oura Raphaël Kouadio et DJAKO Arsène, 2016, « Conflits d'usage des petits barrages pastoraux à Ferkessédougou, Nord de la Côte d'Ivoire: la difficile sédentarisation des éleveurs Peuls », in *European Scientific Journal* October édition vol.12, No.29, pp. 337-350.